

Annexe A

Base documentaire sur les enquêtes sociales et de santé

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut de la statistique du Québec se sont dotés d'un nouvel outil de travail. Il s'agit d'une base documentaire sur les enquêtes sociales et de santé réalisées au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, sur un horizon de dix ans. Quelques enquêtes réalisées en Australie et en Nouvelle-Zélande ont également été répertoriées et, sur le plan international, les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé ont notamment été retenus.

Une recension des enquêtes sociosanitaires sur support Access

La recension des enquêtes a été conçue comme un outil interactif, facile à consulter, qui pourra être développé et mis à jour régulièrement. La base documentaire sur les enquêtes sociales et de santé (BDESS) utilise comme support le logiciel Microsoft Access 2003, un système de gestion de bases de données relationnelles permettant le développement d'outils de recherche puissants. Ce logiciel est inclus dans la suite Office, généralement utilisée dans l'ensemble du réseau des services publics.

Au moment de la publication, la base documentaire contient environ 297 enregistrements d'enquêtes dont le tiers (environ 102 enquêtes) ont été réalisées au Canada. Trente d'entre elles, soit environ le tiers des enquêtes canadiennes répertoriées sur dix ans, ont été réalisées au Québec.

Les renseignements ont été en grande partie obtenus à partir des sites Internet des organismes producteurs de statistiques : instituts de la statistique ainsi que gouvernements et ministères responsables de la santé. Les catalogues de la Bibliothèque Nationale du Canada et des universités ont aussi été consultés.

Le grand intérêt d'une base de données relationnelles est la possibilité d'interroger la base à l'aide de mots clés liés à l'ensemble des champs créés. Pour cette recension d'enquêtes, les champs retenus sont les suivants : titre de l'enquête, acronyme, auteur principal, auteurs additionnels, enquêtes reliées, portée territoriale, population ciblée, taille d'échantillon, méthodologie, catégorie d'enquête, description ou objectifs de l'enquête, thèmes, dimensions étudiées, année du début de l'enquête, données les plus récentes, diffusion des données les plus récentes, périodicité et statut de l'enquête (terminée, en cours, récurrente). Le cas échéant, un lien mène au site Web de l'enquête. Un guide de l'utilisateur est intégré à cette base de données.

Une activité de veille

La base de données sur la recension des enquêtes sociales et de santé et la synthèse critique ne sont qu'un début. Une activité de veille sera instaurée pour alimenter la base de données, une source d'information fort utile pour la planification et la réalisation de futures enquêtes sociosanitaires.

Personnes-contact à la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec :

Jacinthe Aubin
Téléphone : (514) 873-4749 poste 6102
Courriel : jacinthe.aubin@stat.gouv.qc.ca

Rosanna Baraldi
Téléphone : (514) 873-4749 poste 6134
Courriel : rosanna.baraldi@stat.gouv.qc.ca

Annexe B

Organismes internationaux

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est née en 1945. L'objectif de cette agence spécialisée des Nations Unies est de construire la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, la science, la culture et la communication. L'UNESCO compte 191 états membres et 6 membres associés.

À travers ses stratégies et ses activités, l'UNESCO œuvre en faveur des objectifs de développement des Nations Unies pour le millénaire et, plus particulièrement, de ceux qui visent à réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté, d'ici à 2015 ; à assurer l'éducation primaire universelle dans tous les pays, d'ici à 2015 ; à éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire d'ici à 2005 ; et, à aider les pays à mettre sur pied des stratégies nationales pour un développement durable, d'ici à 2005, afin d'inverser d'ici à 2015 la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

L'UNESCO collige des données statistiques par pays sur des sujets comme la culture, l'éducation, l'alphabétisation, les sciences et la technologie.

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRIDS) est un institut autonome des Nations Unies qui mène des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales des problèmes contemporains qui affectent le développement. L'UNRIDS a été créé en 1963 et se consacre exclusivement à la recherche sur le développement social. Il a été un pionnier dans l'élaboration d'indicateurs sociaux. L'institut dirige des études comparatives en collaboration avec des universitaires et des militants surtout dans les pays en voie de développement.

Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé

L'Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé (UIPES) est une association professionnelle mondiale formée de spécialistes de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé. Ces membres sont des experts individuels, des organismes et des institutions du secteur public et non gouvernemental. Ils forment un réseau étendu de promotion de la santé dans le monde dont la mission est d'améliorer la santé du monde, par l'éducation, l'action communautaire et l'élaboration de politiques de santé

publique. Elle vise le développement global de l'individu, son bien-être physique, mental et social, et celui des communautés dans lesquels il vit.

L'UIPES a été fondée à Paris en 1951 et compte 2 000 membres institutionnels et individuels répartis dans plus de 90 pays.

L'UIPES a constitué, en partenariat avec des institutions universitaires et des organismes publics, une base de données sur Internet (HP Source) qui collige l'ensemble des données existantes sur les infrastructures, politiques et pratiques de promotion de la santé, en Europe. Au total, 23 régions ou pays européens (dont la totalité de l'Union européenne) ont participé à ce projet.

Eurostat et le système statistique européen

Établi en 1953, Eurostat est l'Office statistique des Communautés européennes et le seul fournisseur de statistiques au niveau européen. Sa mission est de fournir à l'Union Européenne des services d'information statistique de haute qualité. Elle consiste à collecter des données auprès des différents instituts de statistique européens et à les analyser, l'objectif étant de fournir des chiffres comparables et harmonisés aux institutions européennes de manière à ce qu'elles puissent définir, mettre en oeuvre et analyser les politiques communautaires. Les données couvrent l'Union européenne, ses États membres ainsi que ses partenaires et portent sur plusieurs thèmes, dont la santé.

Eurostat ne fait pas de collecte de données d'enquêtes. Cela est fait par les agences statistiques des États Membres, lesquels vérifient et analysent les données nationales et les envoient à Eurostat. Le rôle principal d'Eurostat est de les consolider, de s'assurer de leur comparabilité grâce à des méthodologies harmonisées (concepts, méthodes, structures, standards techniques) et de les publier. C'est son rôle de fournir à l'Union Européenne des statistiques au niveau européen permettant des comparaisons entre pays et entre régions. La comparabilité est donc une tâche majeure.

Le rôle d'Eurostat a évolué avec le développement de l'Union européenne. Son rôle d'harmonisation des statistiques se fait en coopération avec les diverses agences nationales. Le système statistique européen (ESS) s'est bâti graduellement dans le but de fournir des statistiques comparables. Au coeur de l'ESS est le Comité de programme statistique (SPC), qui est présidé par l'Eurostat et qui rassemble les dirigeants des offices statistiques nationaux des États Membres. Ce comité discute des actions et des programmes communs les plus importants à effectuer pour répondre aux exigences d'information de l'Union Européenne. Il convient d'un programme de cinq ans, qui est mis en application par les autorités nationales et surveillé par l'Eurostat. Jusqu'à maintenant quatre

programmes ont été adoptés : le premier programme en 1989-1992, puis ceux de 1993-1997, 1998-2002 et finalement de 2003-2007.

Dans le cadre du dernier programme quinquennal (2003-2007), les activités dans le domaine de la santé publique comprennent le développement du Système européen d'enquêtes sur la santé (European Health Surveys System, EHSS) par la préparation d'une enquête modulaire (European Health Interview Surveys, EHIS) qui sera mise en œuvre tous les cinq ans à partir de 2006. Notons qu'en 1994, Eurostat mettait en place le Panel de ménages de la Communauté européenne, une étude longitudinale auprès des ménages qui s'est poursuivie jusqu'en 2001, et qui abordait de nombreux thèmes, dont la santé. Plusieurs pays européens ont participé à cette enquête, dont la Grande-Bretagne. L'enquête anglaise est décrite dans cette recension.

